



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

*Paris, le 9 mars 2021*

**La ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a réuni les partenaires sociaux pour discuter de la sortie de crise en prévision de la Conférence du dialogue social**

**En prévision de la Conférence du dialogue social qui se tiendra autour du Premier ministre lundi 15 mars, Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a réuni les partenaires sociaux en visioconférence ce jour lors d'un groupe de travail paritaire pour échanger sur l'évolution des aides et sur la méthode de concertation sur la sortie de crise.**

### **Plusieurs scénarios d'évolution des aides à l'embauche des jeunes**

Grâce au dispositif d'aides à l'embauche du plan « 1 jeune, 1 solution », près d'1,3 million de jeunes de moins de 26 ans ont été recrutés entre août et janvier en CDI ou CDD de plus de 3 mois malgré la crise, soit presque autant qu'en 2018 et 2019 à la même période. Après avoir partagé avec les partenaires sociaux quelques éléments de bilan sur le recours aux primes par les employeurs (à date près de 340 000 demandes d'aide à l'embauche et 495 000 demandes de prime à l'alternance), la ministre a présenté pour discussion différents scénarios d'évolution des aides (arrêt, dégressivité ou prolongation en l'état) qui seront tranchés lundi lors de la Conférence de dialogue social autour du Premier ministre.

### **Un prolongement des taux en vigueur de l'activité partielle jusqu'à fin avril**

Elisabeth Borne a annoncé la prolongation des règles actuelles de prise en charge au titre de l'activité partielle jusqu'à fin avril :

- Reste à charge nul pour les entreprises des secteurs protégés ;
- Reste à charge de 15 % pour les autres secteurs ;
- Maintien de l'indemnité à 84 % du salaire net pour les salariés.

Par ailleurs, la ministre a annoncé que des concertations sectorielles seraient menées dès la semaine prochaine pour préparer la levée progressive des restrictions sanitaires et adapter de manière pertinente le niveau de soutien aux entreprises dans la perspective de ces allègements.

Enfin, la ministre a également proposé aux partenaires sociaux d'engager une réflexion commune de moyen terme, sur les changements durables suite à la crise, notamment concernant l'évolution des emplois et des compétences.

*« Les organisations syndicales et patronales ont fait preuve d'un grand sens des responsabilités depuis le premier jour de la crise et joué un rôle déterminant dans les réponses apportées pour protéger les emplois et les salariés. Leur rôle sera tout aussi important pour préparer la sortie de crise et je veillerai à ce qu'ils soient associés à chaque étape »* **déclare Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.**

**Contact presse :**

**Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion**

**Cabinet d'Elisabeth Borne**

Tél : 01 49 55 32 21

127, rue de Grenelle

Mél : [sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr)

75007 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse [DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr](mailto:DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr).